

VALORISER SES ACQUIS EN PEDAGOGIE PAR L'ELABORATION D'UN PORTFOLIO :

Du dispositif aux compétences

Deum Mélanie, IFRES - Université de Liège

Cet article se propose tout d'abord de présenter une des missions de l'IFRES¹ qui est de soutenir les encadrants universitaires dans l'élaboration de leur portfolio pédagogique. Nous en détaillerons ensuite les caractéristiques et la structure ainsi que les modalités d'accompagnement. La dernière partie de cet article sera davantage consacrée à la présentation de nos premiers résultats de recherche portant sur l'ensemble du dispositif portfolio avec une attention particulière aux compétences mises en avant par les encadrants à des fins de valorisation de leurs acquis en pédagogie.

1. La valorisation de la pédagogie au sein de l'Université de Liège

C'est en janvier 2005 que le Conseil d'administration de l'ULg a créé l'IFRES qui a comme principale mission la promotion de la pédagogie et de la recherche en enseignement supérieur. Dans ce cadre, l'IFRES s'emploie à coordonner les offres de formations en pédagogie de l'enseignement supérieur, à accompagner les enseignants dans leurs actions de formation tant en présentiel qu'à distance, à faciliter l'intégration des TICS, à développer un « campus virtuel » et à encourager une approche qualité en évaluation.

Par ses actions et ses implications au sein des facultés, l'IFRES insuffle un changement important au niveau de l'identité de l'encadrant à l'Université. Comme le soulève Poumay (2006), « bien des Universités persistent à sous-valoriser l'enseignement au profit de la recherche alors que le courant de professionnalisation engendre des bénéfices indéniables pour la qualité de la formation des étudiants. Les professionnels en charge de la formation des étudiants ne doivent plus être seulement des experts dans leur domaine de recherche, mais doivent désormais développer une expertise dans la manière dont ils vont dispenser leur matière. Il ne s'agit plus uniquement de transmettre des savoirs, mais bien d'organiser des situations d'apprentissage optimales, efficaces, de réfléchir sur ses pratiques et d'optimiser ses enseignements.» C'est dans cette optique que l'IFRES mène ses actions en soutenant divers projets tels que la création de référentiels de compétences et les innovations pédagogiques en facultés.

C'est dans cette mouvance accordant plus de reconnaissance à la facette pédagogique du métier d'encadrant que le portfolio pédagogique a été mis en œuvre, permettant aux encadrants de valoriser leurs implications et leurs compétences dans le domaine de la pédagogie et/ou de la didactique de leur discipline.

¹ Institut de formation et de recherché en enseignement supérieur.

2. Le portfolio pédagogique

Il est important de préciser que ce portfolio pédagogique n'est pas obligatoire. Il n'y a pas de cadre institutionnel contraignant pour la constitution de ce portfolio, même si un dispositif d'accompagnement est prévu pour ceux qui le souhaitent. Lors d'une demande de promotion, de suppléance, de nomination ou de renouvellement de mandat, le fait d'avoir déposé un portfolio faisant la preuve des compétences professionnelles dans le domaine de la pédagogie est un plus par rapport au curriculum vitae, essentiellement centré quant à lui sur la recherche, les publications et les services à la communauté.

Nous proposons deux volets à ce portfolio, tous deux facultatifs. D'une part, une partie se rapprochant davantage du portfolio de présentation (Farr & Tone 1998, Goupil 1998, Desjardins 2002), axée sur la valorisation des implications et des compétences pédagogiques. Cette partie sera, a minima, communiquée à la commission chargée d'évaluer le dossier de l'encadrant au moment de sa demande de promotion. D'autre part, il est proposé aux encadrants une partie correspondant au portfolio de développement professionnel (Desjardins 2002, Deum & Vanhulle 2008, Poumay 2006), axée sur l'analyse de leurs pratiques et sur la réflexion à propos du développement de leurs compétences professionnelles. Ce deuxième volet permet d'aborder le portfolio sous un angle moins utilitariste et davantage réflexif basé sur le cheminement professionnel de l'encadrant.

2.1 Ses objectifs et son référentiel de compétences

L'objectif principal pour les encadrants est de valoriser leurs actions et implications dans le domaine de la pédagogie et de l'enseignement. Cette valorisation prend comme point de départ une réflexion sur l'évolution de leur carrière et est ensuite étayée par des traces (textes, photos, vidéos, extraits de forums, ...) représentatives de leur travail.

Le second objectif est de mettre en avant leurs compétences professionnelles. Premièrement, les compétences suffisamment développées pour pouvoir être valorisées, mais dans un second temps, les compétences qu'ils souhaiteraient développer et les moyens qu'ils vont mettre en oeuvre pour atteindre leur objectif.

D'une manière générale, nous postulons que le portfolio aura comme effet dérivé l'amélioration des enseignements à l'ULg. Il devrait permettre aux encadrants de prendre une part active dans l'évaluation de leur développement professionnel ainsi que de sa régulation.

Afin de mieux cibler les apports du portfolio au niveau du développement professionnel des encadrants, nous avons élaboré un référentiel de compétences. Les compétences qui seront travaillées dépendent bien entendu de l'implication de l'encadrant dans la construction de son portfolio.

A minima, les compétences suivantes seront consolidées :

- a) Auto-évaluer le niveau de développement de ses compétences professionnelles.
- b) Objectiver son sentiment d'efficacité et son estime de soi en tant que professionnel de l'enseignement.
- c) Formaliser ses savoirs d'expériences et les savoirs construits lors des formations IFRES ou autres et lors de lectures en pédagogie ou dans la didactique de votre discipline.

Ces compétences correspondent à la première partie du portfolio qui vous sera présentée ci-après. Cette première partie est identique pour tous contrairement à la seconde partie qui elle, s'élabore davantage en fonction des objectifs et des disponibilités des

encadrants. Les compétences de cette deuxième partie sont donc « optionnelles » dans le sens où elles sont conditionnées par les rubriques que les encadrants vont investir, les textes écrits et les analyses réalisées à propos de leurs pratiques. Les compétences pour la deuxième partie du portfolio sont les suivantes :

- a) Se positionner par rapport aux valeurs, représentations et savoirs de la profession d'encadrant.
- b) Analyser ses pratiques afin d'optimiser ses enseignements.
- c) Réajuster ses pratiques en fonction des analyses réalisées.

Afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble du dispositif de formation, des ressources qu'il propose et des compétences qu'il permet de développer, une carte conceptuelle vous est présentée en annexe.

2.2 Son contenu

Dans cette rubrique nous allons vous présenter le contenu de notre portfolio pédagogique. Si le portfolio n'est pas obligatoire, une partie de sa structure est commune à tous ceux qui souhaitent le réaliser. Nous avons délibérément choisi d'avoir un tronc commun, un minimum requis, axé principalement sur la présentation et la valorisation des compétences de l'enseignant. Il s'agit de la partie qui peut être communiquée lors d'une demande de promotion.

Cependant, pour les encadrants qui souhaitent davantage investir l'outil de façon plus approfondie, une seconde partie plus professionnalisante est proposée. Certains textes demandent à l'encadrant de prendre davantage de recul, d'être critique par rapport à lui-même et à son travail, de se mettre plus à nu en analysant également ses faiblesses. Des rubriques complémentaires peuvent être ajoutées à celles proposées et les encadrants ont la possibilité de renommer les rubriques existantes, d'en ajouter et de les réorganiser à leur manière en fonction de ce qu'ils souhaitent valoriser et/ou de leurs objectifs de développement professionnel.

Ci-dessous, nous vous présentons la description de ce portfolio avec des tableaux tels que proposés aux enseignants, ce qui y explique le vouvoiement.

PARTIE I : LES RUBRIQUES DE BASE DU PORTFOLIO

2.2.1 Le sommaire

Ce sommaire est une sorte de table des matières qui va au-delà de la dénomination des documents constitutifs du portfolio. Il s'agit de faire un bref descriptif des traces collectionnées dans le portfolio et des textes rédigés en mettant en avant les parties les plus significatives.

2.2.2 Présentation

Cette rubrique propose différentes manières de se présenter sur le plan professionnel, mais également sous une facette plus privée pour les encadrants qui le souhaitent. Un listing de question est proposé à titre indicatif afin de favoriser la réflexion et la rédaction. Libre aux encadrants de sélectionner dans cette liste, les pistes de réflexion les plus judicieuses au regard de leurs objectifs et de leurs pratiques.

1	Votre contexte professionnel: Matière, étudiants, finalités, ...
2	Votre vision de l'enseignement: Que représente pour vous votre métier d'enseignant? Pourquoi voulez-vous enseigner? Comment définiriez-vous votre métier? Quelle image avez-vous de votre profession?
3	Autoportrait en lien avec votre profession (facultatif): Il est indéniable que votre personnalité ait des répercussions sur votre manière d'enseigner, d'envisager la relation pédagogique et de poser vos choix méthodologiques. Il pourrait être intéressant de montrer en quoi vos qualités influencent votre manière d'enseigner sur base des propositions suivantes: Vos valeurs, vos champs d'intérêt, vos qualités, vos habiletés, vos passions, vos hobbies, etc.
4	Formations pédagogiques IFRES ou autres: Quelles formations avez-vous suivies? Que vous-ont-elles apporté pour vos pratiques? Qu'est-ce qui a changé dans vos représentations? → Formations CDS, Formasup, AIPU, lectures, colloques liés à votre didactique, etc.
5	Implications pédagogiques au sein de votre facultés ou institution: Il s'agit de mettre en avant votre implication dans des projets à caractère pédagogique. → Commission programme, compétences, école doctorale, ancrage, ECOS, témoignages, etc.
6	Recherches et publications en pédagogie ou en didactique: Il s'agit de présenter un « abstract » de ces recherches.

2.2.3 *Souci de qualité pédagogique*

Sur base de la grille HERDSA², nous proposons aux encadrants de choisir quelques items qu'ils jugent essentiel dans leur métier d'enseignant. Nous leur demandons de justifier le choix de ces items et de mettre en regard des preuves de qualité de leurs enseignements.

Suite à cette réflexion, nous leur proposons de dresser un bilan de leurs acquis en matière de pédagogie et de dégager leurs forces, compétences en tant qu'enseignant.

PARTIE II : LES RUBRIQUES COMPLEMENTAIRES DU PORTFOLIO

2.2.4 *Engagements pédagogiques*

L'engagement pédagogique³ a pour objectif de fournir aux étudiants une meilleure visibilité des contenus et des méthodes pédagogiques développées dans les cours. Il poursuit également un objectif contractuel en définissant les responsabilités et les rôles des étudiants et de l'enseignant, et en précisant les modalités d'évaluation et de participation au cours. Nous ne demandons pas aux encadrants de présenter ici l'ensemble de leurs engagements pédagogiques, mais de porter une réflexion sur ce qui les rend remarquables sur le plan pédagogique et de nous donner l'un ou l'autre exemple.

2.2.5 *Réflexions thématiques*

Cette rubrique propose quelques pistes de textes « réflexifs » permettant aux encadrants de prendre de la distance par rapport à leurs pratiques et à leur vision de l'enseignement. Ces propositions ne sont pas exhaustives et peuvent être complétées par d'autres thèmes en fonction des centres d'intérêt de l'encadrant.

² HERDSA – Higher Education Research and Development Society of Australasia (1992). Challenging conceptions of teaching: Some prompts for good practice.

³ Parfois nommé « contrat pédagogique », équivalent de « syllabus » en anglais.

1	Axiologie pédagogique: Quel rôle attribuez-vous à la formation universitaire? Quels étudiants voulez-vous former? Qu'est ce que cela implique dans votre manière d'enseigner ?
2	Liens entre la recherche et l'enseignement: Quels sont les ponts que vous établissez entre votre métier de chercheur et celui d'enseignant? Quelle est la place de la recherche dans votre cours ?
3	Evolution de mes préoccupations: Il s'agit de décrire les aspects de votre métier d'enseignant qui vous préoccupent et vous posent problème (gestion de la classe, stages, motivation, encadrements des mémoires, ...), pour ensuite présenter ce que vous mettez en place pour dépasser ces difficultés.

2.2.6 Analyse de pratiques

Cette dernière rubrique est entièrement consacrée à la réflexion sur les pratiques enseignantes de l'encadrant. Cette réflexion peut porter sur ses cours, ses diverses formes d'évaluation ou sur la qualité de ses supports à l'apprentissage.

1	Analyse d'une séquence de cours ou d'une évaluation: Il s'agit de présenter une séquence de cours (ou plusieurs), une phase d'accrochage ou une évaluation ayant particulièrement bien réussi, et d'en faire une analyse: Quels sont les points forts de cette séquence? Qu'est-ce qui vous est apparu comme particulièrement positif? Si vous deviez encore améliorer cette séquence, que changeriez-vous?
2	Analyse de mes supports à l'apprentissage: Il s'agit de présenter l'ensemble des outils et matériaux que vous mettez à disposition des étudiants pour favoriser leurs apprentissages. Nous vous proposons de porter une réflexion sur la qualité et la cohérence de ces outils par rapport à vos cours. → Dossier de lecture, syllabus, site, « PowerPoint », livres de références, exercices, etc.
3	Evaluation de mes enseignements: Il s'agit de mener une réflexion sur les éléments positifs des évaluations de vos cours par les étudiants (questionnaires SMART). Vous pouvez également présenter d'autres formes d'évaluation que vous auriez mises en place. → Questionnaires de satisfaction, démarches d'évaluation accompagnée par un collègue ou par l'IFRES (vidéoscopie), auto-évaluation.

2.3 Ses modalités d'accompagnement

L'accompagnement des encadrants s'organise en fonction des objectifs de ces derniers et du temps qu'ils souhaitent allouer à la rédaction de leur portfolio et à la réflexion sur leur développement professionnel. Il peut prendre la forme de formations collectives, d'échanges entre collègues (« midi portfolio ») ou de rendez-vous individuels.

2.3.1 Formation IFRES

A trois périodes de l'année, une formation autour du portfolio est organisée dans le cadre des formations IFRES à destination des nouveaux assistants et chargés de cours.

Cette séance est avant tout informative. Elle présente le concept de portfolio, ses caractéristiques, ses diverses formes, ses objectifs etc. La deuxième partie de cette séance est consacrée à la présentation plus détaillée du canevas du portfolio IFRES. Les rubriques présentées précédemment sont passées en revue ainsi que divers supports de e-portfolio open source que les encadrants peuvent utiliser (*netvibes*, *mahara*, *eduportfolio*). Les encadrants repartent avec un guide de rédaction reprenant les rubriques et des conseils de rédaction pour le portfolio pédagogique de l'IFRES.

2.3.2 Midi Portfolio

Des séances sont organisées sur le temps de midi. Les encadrants viennent présenter à leurs pairs leur portfolio « en l'état ». Ces séances permettent à celui qui présente de recevoir des feedback de la part de ses collègues sur le contenu de son portfolio mais également sur sa forme. Elles permettent aux autres collègues de prendre conscience de la dimension personnalisable du portfolio, des diverses manières de s'approprier l'outil et de le construire.

Après ces présentations, des ateliers réflexifs sont organisés. Il s'agit de créer des lieux d'échanges d'idées, de pistes de réflexion, de résolution de difficultés rencontrées dans l'élaboration du portfolio, de débat ... qui aient lieu en dehors de l'accompagnement individuel avec un conseiller pédagogique.

2.3.3 Accompagnement réflexif individuel

Les accompagnements individuels assurent un suivi personnalisé de chaque encadrant qui le souhaite. Les modalités de suivi restent à définir en fonction des objectifs et des besoins de chacun, les formules sont donc tout à fait flexibles. Certains souhaitent un rendez-vous de deux heures tous les quinze jours, d'autres n'ont besoin que d'une heure par mois et d'autres encore souhaitent réaliser leur portfolio sans accompagnement.

D'une manière générale, ces réunions d'accompagnement ont comme objectif dans un premier temps de définir le type de portfolio que l'encadrant souhaite réaliser (présentation et/ou professionnel) et la profondeur de l'investissement qu'il souhaite y consacrer. Dans un second temps, il s'agit principalement de faire le point sur l'état d'avancement du portfolio et d'apporter des régulations.

L'accompagnement va immanquablement prendre des orientations singulières en fonction des objectifs des encadrants et peut prendre les formes suivantes :

- Feedback sur la qualité pédagogique et sur la forme du portfolio (lisibilité, organisation, ...).
- Réflexion sur le contenu des textes, sur le choix des preuves et traces à collationner.
- Elaboration d'un « planning » de développement professionnel en identifiant les items HERDSA faisant l'objet d'un investissement de la part de l'encadrant et en déterminant les moyens à mettre en œuvre.
- Proposition de régulations suite à des difficultés rencontrées.
- Organisation de micro-enseignements.
- Réalisation d'une séance de vidéoscopie.

En aucun cas l'accompagnement n'est un lieu d'évaluation. Il s'agit avant tout d'apporter des ressources à l'encadrant et un cadre soutenant en lui proposant un avis formatif, un lieu de réflexion sur son développement professionnel.

3. La recherche sur ce dispositif

3.1 Nos questions de recherche

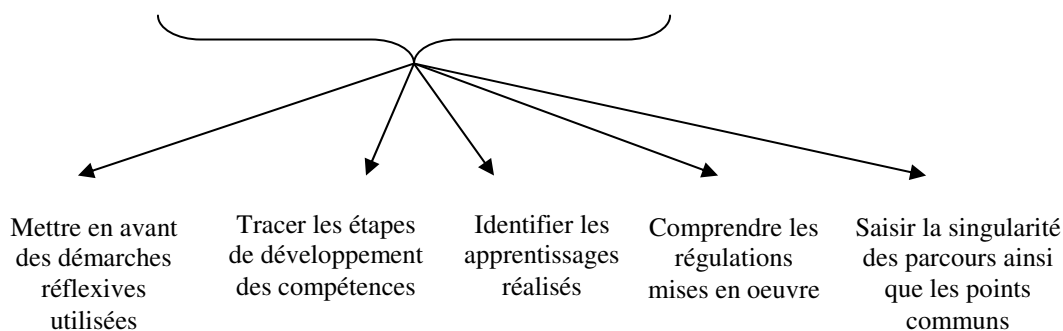
Dans le cadre de notre recherche doctorale portant sur ce dispositif, nous nous posons les questions de recherche suivantes :

- En quoi la construction du portfolio, en impliquant des démarches réflexives et de régulation des pratiques, permet-il de développer des compétences professionnelles ?
- Quelles compétences les encadrants investissent-ils prioritairement et pourquoi ?
- Peut-on dégager des types de portfolios bien distincts (réflexifs, identitaires, méthodologiques, épistémiques ...) ? Peut-on établir des liens entre les types de portfolios construits et les compétences professionnelles investies ?

2.2 Notre dispositif de recherche

Notre dispositif de recherche se déroule en trois temps :

- L'appropriation de la grille HERDSA par l'encadrant et ensuite une auto-évaluation des items qu'il juge acquis et de ceux qu'il souhaite développer.
- La définition du type d'accompagnement souhaité et l'élaboration d'un planning de construction du portfolio.
- Enfin, tout au long du processus d'élaboration du portfolio, le suivi du cheminement professionnel de l'encadrant par la récoltes de traces (écrites ou non) au travers :
 - D'entretiens individuels sur le portfolio
 - De moments d'échanges sur les productions et l'élaboration des portfolios (midi-portfolio)
 - D'analyse des contenus des portfolios



Les données recueillies peuvent provenir de trois sources différentes : des données écrites (issues des portfolios), des données audio (issues des enregistrement des entretiens) et éventuellement des données vidéo (issues de vidéoscopies).

Il s'agit ensuite de coder ces données portant sur des processus ou sur des produits, pouvant être subjectives (bilans, perceptions, auto-évaluations, ...) ou objectives (descriptions d'activités, preuves de maîtrise de compétences, présentation de dispositifs, de supports, ...).

Au travers de ces données, nous tentons donc de rechercher des indicateurs de développement de compétences, mais également d'apprentissages tels que l'utilisation de démarches réflexives et l'autorégulation des pratiques.

2.3 Nos premiers résultats :

2.3.1 Public cible

A ce stade, nous sommes au début du lancement de notre dispositif et n'accompagnons que quelques encadrants depuis peu de temps. Nous ne sommes donc pas à même de présenter des résultats de recherche sur un grand échantillon. Les 7 personnes actuellement en accompagnement sont issues des facultés de psychologie et des sciences de l'éducation (4), des sciences appliquées (2) et de médecine (1). Sur ces 7 personnes, nous avons un chargé de cours, un conseiller pédagogique et 6 assistants.

2.3.2 Finalités assignées au portfolio

Des premières analyses réalisées, nous pouvons déjà annoncer que nos encadrants se situent davantage dans une logique de professionnalisation et moins dans une logique institutionnelle de valorisation. La plupart souhaitent accroître leurs compétences pédagogiques et le portfolio représente pour eux une occasion constructive d'échange et de réflexion. Nous faisons l'hypothèse que ces premiers encadrants mettent l'accent sur leur professionnalisation parce que les règles institutionnelles de valorisation des portfolios ne sont pas encore clairement communiquées par nos autorités. Il se pourrait qu'un soudain engouement pour la partie « valorisation » de cet outil se présente lorsque le corps enseignant aura une certitude de la prise en compte de ce dossier lors des nominations et promotions, et de la pondération de cette prise en compte au regard des critères scientifiques généralement prédominants.

2.3.3 Les compétences mises en avant

Les compétences choisies par les encadrants comme prioritaires à développer sont principalement liées aux catégories HERDSA suivantes (présenté par ordre croissant) :

- ENSEIGNER POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES ETUDIANTS : avec une attention particulière pour des méthodologies participatives et interactives.
- EVALUER ET DONNER DES FEEDBACKS : l'attention est ici principalement portée sur les capacités d'autoévaluation des étudiants mais également sur les commentaires à apporter afin de les aider à s'améliorer.
- DEVELOPPER SES COMPETENCES PROFESSIONNELLES : deux dimensions sont mentionnées par les encadrants ; le maintien à jour de ses connaissances et la réflexion sur ses pratiques afin de pouvoir les réguler.
- NOUER UNE RELATION AVEC LES ETUDIANTS.

De ces quelques résultats, nous pouvons d'emblée observer que les encadrants ont le soucis de ce décentrer afin de porter leur attention sur l'apprentissage et l'évaluation, et cela malgré le fait qu'il s'agisse principalement d'assistant.

2.3.4 Le rôle de l'accompagnement

En termes d'accompagnement, les encadrants sont principalement demandeurs d'accompagnements que nous qualifierions de « réflexifs » ou de « méthodologiques ».

Dans le cas d'un accompagnement réflexif, les encadrants sont principalement demandeurs d'un regard extérieur afin de les aider à identifier leurs bonnes pratiques de celles qui peuvent être améliorées. Généralement, ils souhaitent également être aiguillés

sur la validité des preuves qu'ils sélectionnent dans le but d'attester de la maîtrise des compétences HERDSA mises en avant.

En ce qui concerne l'accompagnement méthodologique, les encadrants souhaitent avant tout savoir comment écrire au mieux afin de mettre en valeur leurs bonnes pratiques tout en étant bref. Ensuite, une demande assez fréquente porte sur les pistes à envisager afin de réguler leurs pratiques (méthodologies participatives, augmentation de la motivation, rédaction des engagements pédagogiques, construction de dispositifs d'évaluation, ...). Et enfin, une aide plus technique est parfois apportée pour la mise en ligne des portfolios.

Dans tous les cas, les encadrants assignent à l'accompagnement, les avantages suivants :

- Augmentation de l'estime de soi au travers de la valorisation de son travail et de la mise en évidence de ses compétences.
- Amélioration de ses pratiques grâce aux pistes envisagées lors des échanges en entretiens ou lors des midi-portfolios.
- Meilleure objectivation de ses actes d'enseignants, de son rôle dans la formation, de ses représentations, de ses savoirs et savoirs-faire.
- Régulation accompagnée de conseils.

Conclusions

Le portfolio pédagogique de l'IFRES est avant tout présenté comme poursuivant un but de valorisation de la facette enseignement du métier d'encadrant à l'Université. Cependant, pour ceux qui souhaiteraient investir davantage le portfolio en allant au-delà de cette valorisation, de réelles possibilités de développement de la réflexivité et de la professionnalisation sont offertes.

Pour l'instant, tous les encadrants ayant demandé un accompagnement l'envisagent dans la durée, en moyenne une à deux années, et visent avant tout leur développement professionnel et ensuite la valorisation de leurs acquis en pédagogie.

Stimuler une culture d'excellence pédagogique à l'ULg peut susciter l'implication des encadrants vers deux voies différentes mais complémentaires.

Notre souci sera maintenant d'associer ces deux fonctions. La première se situe davantage dans une logique administrative, la seconde, de par sa visée formative, se situe dans une logique de professionnalisation. Il s'agit pour les acteurs concernés d'assigner au portfolio, au-delà de la finalité institutionnelle, des fins personnelles. Notre défi sera de faire co-exister les deux finalités, les deux types de motivations (externe et interne), en minimisant les tensions au profit du développement professionnel de nos encadrants.

Références bibliographiques

DESJARDINS, R. (2002). *Le portfolio de développement professionnel continu*. Chenelière. Montréal.

- DEUM, M., VANHULLE, S. (2008). *Portfolio et démarches socio-réflexives en enseignement et formation*. Cahier de la section des Sciences de l'Education n°116. Pratiques Théorie. Genève.
- FARR, R. & TONE, B. (1998). *Le portfolio au service de l'apprentissage et de l'évaluation*. Cheneliere. Montréal.
- GOUPIL, G. (1998). *Portfolios et dossiers d'apprentissage*. Cheneliere. Montréal.
- POUMAY, M. (2006). *Former des accompagnateurs de développement instructionnel d'enseignants du supérieur – L'école des Sherpas*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Education. Université de Liège.
- TARDIF, J. (2006). *Évaluation des compétences, documenter le parcours de développement*. Cheneliere. Montréal.
- ZEICHNER, K., HUTCHINSON, E. (2004). *Le rôle du portfolio de l'enseignant comme outil pour identifier et développer les compétences des enseignants* (p 69-78). *Recherche et formation* (n°47). INRP. Paris.

Carte conceptuelle du projet d'implantation du portfolio pédagogique à l'ULg

